



Analyse des pratiques professionnelles

Objectifs



L'analyse des pratiques professionnelles est un espace de réflexion et d'apprentissages pour les professionnels du médicosocial. Il s'agit en effet d'un temps professionnalisant, par conséquent, l'ensemble des situations qui pourront être explorées ont pour but de permettre aux participants, de faire évoluer leur posture professionnelle, d'améliorer leurs pratiques, d'enrichir leurs compétences analytiques, émotionnelles et relationnelles, et ainsi intervenir auprès des usagers, et au

sein de leur équipe, de façon plus confortable et efficiente.

Il s'agit d'un espace confidentiel, sécurisé et de cocréation, au service du développement professionnel. Il facilite la montée en compétences et la mise en œuvre d'une posture et démarche réflexive.

Il est également important de spécifier que c'est un temps de régulation qui permet la protection des personnes (professionnels, bénéficiaires, usagers).

D'autre part, un groupe d'analyse des pratiques professionnelles permet de prendre du recul et retrouver du confort et du discernement par rapport aux situations qui peuvent parfois être complexes et déstabilisantes.

Enfin, c'est un temps privilégié, de ressourcement, qui permet de prévenir les risques psychosociaux (fatigue de compassion, burnout).

Public

- Travailleurs sociaux, professionnels de l'accompagnement et de la relation d'aide, soignants.

Modalités

- Groupe en présentiel.
- Effectif maxi : 8 personnes.
- Groupe de pairs, assurant la même fonction.
- Une durée d'au minimum 6 mois, une séance de 3 heures par mois. Cet accompagnement s'inscrit dans la durée :

Il est important de prévoir ces rencontres tous les mois afin de conserver un rythme, une régularité et ainsi faciliter la mise en œuvre des solutions et des apprentissages entre les séances.

1



Entre les séances et en cas d'évènements particuliers, des interventions ciblées pourront être réalisées de façon ponctuelle.

Le calendrier des séances sera à définir en amont.

Ce premier cycle sera suivi d'une évaluation par l'équipe et d'un compte rendu d'intervention par le praticien. Cette évaluation est destinée à calibrer la suite de la mission et sa régularité en fonction des besoins exprimés.

- Tarif : nous consulter

Intervenante

Dorothee GIACHINO

Titres et qualités sont définis ci-après :

Dorothee Giachino est formatrice, coach professionnel et superviseur.

Elle anime des groupes d'analyse de pratiques professionnelles, depuis 2017, auprès de travailleurs sociaux, de professionnels de la relation d'aide et d'assistantes de vie. Depuis 12 ans, elle est également coach professionnel et réalise de la supervision pour les coaches.

Sa démarche est intégrative, en effet, elle s'inspire de nombreux champs et méthodes avec un spectre large (coaching professionnel, supervision, programmation neuro linguistique, systémie, analyse transactionnelle, gestalt, neurosciences, pleine conscience, créativité...)

Elle est formée et certifiée :

- Diplôme Bilingue Anglais Français de superviseur CSA
- Coaching individuel et Coaching d'équipe (auprès de Gilles Roy)
- Stratégie d'intervention systémique (auprès de Henry Roux de Bézieux)
- Feed-back 360° (auprès de Gilles Vialard)
- Thérapie brève stratégique et solutionniste (auprès du Dr Yves Doutrelugne et du Dr Guillaume Poupard)
- Psychopathologie Clinique (auprès du Dr Bruno Dal Palu)
- Maître praticienne en PNL (auprès de Gilles Roy et Marie-Paule Rous)
- Hypnose Ericksonienne (auprès de Marie-Paule Rous et du Dr Guillaume Poupard)
- Animatrice relais d'assistant de vie (Institut Ipéria)
- Facilitation au développement de projet collaboratif (Animacoop Gap)

En formation et supervision régulière dans le cadre de sa pratique.



CHARTRE QUALITÉ de Canopée

Canopée



Afin de fournir aux personnes que nous accompagnons la preuve de notre engagement au développement constant de la performance et à l'amélioration permanente de la qualité des prestations délivrées, Canopée a entrepris une démarche qualité qui se décline au travers de la « charte qualité ».

Cette « charte qualité » permet de s'assurer que nos objectifs qualités sont poursuivis. Ils permettent de communiquer en interne et en externe l'importance à satisfaire les besoins des personnes.

Dans notre charte qualité nous nous engageons à :

3

- Communiquer clairement et s'assurer que le bénéficiaire et le commanditaire ont bien compris la nature et modalités de la prestation dispensée et, la nature de la confidentialité et ses limites, les modalités financières et tout autre terme de la convention.
- Nous observons les plus stricts niveaux de confidentialité avec toutes les parties, comme convenu ci-dessus. Nous nous engageons à respecter toutes les lois applicables en matière de données personnelles et communications.
- Nous mettons en œuvre les moyens pédagogiques, techniques et humains nécessaires à créer des conditions d'apprentissages confortables, sereines et efficaces.
- Nous demeurons attentifs aux signes d'un changement dans la prestation. Si tel est le cas, nous nous engageons à adapter celle-ci.
- Nous garantissons une qualité constante de nos prestations.
- Nous nous engageons à maintenir un niveau de compétences innovant par le biais d'actions de développement continu personnel, professionnel.
- Nous mettons en œuvre les procédures nécessaires pour tout conflit d'intérêts, existant ou potentiel, en abordant le problème avec les parties concernées, en recherchant l'assistance d'un professionnel, ou en suspendant temporairement ou définitivement la prestation.
- En tant que professionnels de l'accompagnement nous décrivons avec précision nos diplômes, niveau de compétence, expertise, expérience, qualifications et certifications.
- Nous sommes vigilants à éviter toute discrimination en préservant l'équité et l'égalité dans toutes les activités et prestations, tout en respectant les règles et les pratiques culturelles locales. Cela comprend, sans être limitatif, la discrimination fondée sur l'âge, l'expression de genre, l'appartenance ethnique, l'orientation sexuelle, la religion, l'origine nationale, un handicap.

Nos valeurs :

- Autonomie
- Responsabilité
- Humilité
- Respect
- Cocréation
- Créativité
- Humour



ENGAGEMENTS QUALITÉ DU SITE ET DES PRESTATIONS

Accueil et prise en charge

- Les personnes accueillies bénéficient d'un accueil personnalisé et d'une prise en charge individuelle.
- Nous mettons tout en œuvre pour faciliter votre écoute et répondre à vos besoins en matière professionnelle.

Equipements et installations

Nos dispositifs d'accompagnement et de formation sont accessibles à tous. Cependant, en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de l'intervention, pour que nous puissions en discuter et au besoin adapter notre pédagogie et nos activités en fonction des situations de handicap qui pourraient se présenter. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos attentes, nous pourrions vous orienter vers nos partenaires qui accompagnent les personnes en situation de handicap. (Agefiph. Cap Emploi. Fiphfp. Maison départementale de l'autonomie MDA).

<https://www.agefiph.fr/>

<https://www.capemploi-05.com/>

<http://www.fiphfp.fr/>

<https://mda.hautes-alpes.fr/droits/orientation-professionnelle>

4

Notre organisme de formation a obtenu la certification Qualiopi qui a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : action de formation.

